La démarche partenariale

Une vingtaine d'acteurs de terrain réunis au sein d'un comité partenarial.

Une démarche partenariale et pragmatique

Afin de poursuivre son action, un plan d'actions a été construit avec une vingtaine d'acteurs de terrain réunis au sein d'un comité partenarial amené à s'enrichir de nouveaux membres au fil du temps. La coordination et la mise en œuvre de ce plan sont assurées par la Direction de la Transition écologique et solidaire, cette dernière s'appuyant sur un comité de pilotage réunissant des représentants de neuf directions municipales et services communs de Bordeaux Métropole.

La présidence du comité partenariale est assurée par Lucas Lacarrière, Conseiller municipal délégué à la qualité de vie, animaux en ville et équilibre écologique.

Membres du comité partenarial cause animale

Les acteurs engagés dans le plan d'actions

CONTACT

Cause animale

05 57 93 65 59
Courriel

Ville de
PESSAC

HÔTEL DE VILLE DE PESSAC
Place de la Ve République
33604 Pessac Cedex

courrier@mairie-pessac.fr

05 57 93 63 63

Lundi : 13h30-19h
Mardi au vendredi : 8h30-17h
Samedi : 9h-12h (de 9h à 11h : uniquement les dépôts de dossier carte d'identité ou passeport, sur rendez-vous. / De 11h à 12h : uniquement les remises de passeports et cartes d'identité)

SUIVEZ-NOUS